

S.P.R.B. – B.D.U.
Monsieur A. GOFFART
Directeur – Fonctionnaire délégué
Direction de l'Urbanisme
CCN – Rue du Progrès, 80 / bte 1

B - 1035 BRUXELLES

V/Réf : 01/pfd/556376
N/Réf. : AVL/KD/AND-2.215/s.566
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : ANDERLECHT. Avenue d'Itterbeek, 498 – Ecole Raymond Van Belle.
Installation temporaire de 2 classes préfabriquées type container (2 ans).
(Dossier traité par Mme S. Buelinckx – D.U.). Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 19 février 2015, sous référence, reçue le 20 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 25 février 2015.

La demande porte sur l'installation temporaire de 2 classes préfabriquées (type container) sur le site de l'école Raymond Van Belle durant le chantier d'extension de l'école prévu pour une durée de deux ans.

Pour rappel, en sa séance du 03/12/14, la CRMS a émis un avis favorable sur le projet d'extension de l'école qui se situe dans la zone de protection du Luizenmolen, classé comme monument. Dans son avis, elle recommandait de densifier l'écran de verdure qui sépare l'école du moulin et de veiller au maintien de la végétation dans le temps.

A l'examen de la présente demande, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact visuel direct sur le Luizenmolen. La CRMS réitère toutefois sa remarque concernant l'écran de verdure.

Par ailleurs, la Commission attire l'attention du Fonctionnaire délégué sur l'impact des modules scolaires préfabriqués tant sur les élèves et leurs enseignants que sur leur environnement immédiat. Dans le contexte actuel, ces modules, particulièrement peu qualitatifs, sont en effet amenés à durer un certain temps. La CRMS demande donc d'opter pour des modèles agréables et correctement intégrés dans leur environnement.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mme F. Cordier ;
- S.P.R.B. – D.U. : Mme S. Buelinckx.